



LE 2 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

« La conférence sera animée par un cardiologue de renom »

Après le marché des créateurs, les carnets de voyages sur l'Inde, l'Irlande et le Costa-Rica, l'association Saint-Marcellin Art et culture (Smac) continue sa programmation avec une conférence exceptionnelle sur les maladies cardio-vasculaires. Rencontre avec la présidente du Smac, Dany Faure.

Parlez-nous de cette soirée un peu spéciale ?

« C'est une soirée qui rentre dans la catégorie culture pratique, éducative et médicale utile à tous. Elle sera animée par le Docteur Richard, cardiologue de renom qui exerce à Montbrison. »

De quoi va nous parler le Docteur Richard ?

« Des causes, des conséquences et des traitements des maladies cardiovasculaires le tout dans un vocabulaire simple et adapté. »

Au profit de quelle association ?

« Volubilis. Cette association est un ac-



■ Dany Faure. Photo Daniel DE SIMONE

cueil de jour médicalisé concernant les personnes atteintes de la maladie Alzheimer et aussi d'autres maladies du cerveau. L'établissement est situé aussi à Montbrison. »

Quand aura lieu cette conférence ?

« Le vendredi 9 mars à 20 heures salle Aristide-Briand. L'entrée est de 6 euros au profit de l'association Volubilis. C'est vraiment une conférence à ne pas manquer. »

CONTACT Plus d'info au 04.77.52.81.43.

LE 5 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Le Sou des écoles a fait son carnaval



■ Les enfants ont eu un spectacle de magie. Ph Daniel DE SIMONE

Samedi après-midi, le Sou des écoles avait donné rendez-vous aux enfants et aux parents afin de participer au carnaval. Les enfants sont venus déguisés à la salle Bernard-Rouby, où les attendait le magicien professionnel Eric Dorey. Il a présenté un numéro mêlant humour, autodérision et dextérité, avant d'enchaîner avec un spectacle de ventriloquie avec sa marionnette Toyoyo. Il y avait également un coin goûter, avec crêpes, gâteaux et brochettes de bonbons... À l'issue du spectacle, les enfants, encadrés par les bénévoles du Sou des écoles, ont défilé dans les rues du village afin de regagner l'espace Le Moulin pour participer au grand fouga organisé par le comité des fêtes.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une soirée théâtre présentée par le CCAS

Le centre communal d'action sociale a présenté, vendredi soir, en partenariat avec l'office marcellinois d'animation, une soirée théâtre à la salle Aristide-Briand. La compagnie Montôréves est venue présenter son dernier spectacle *Sur tout ce qui bouge*. Les huit comédiens de la troupe ont emmené le public dans le grand cirque de l'existence humaine, imitant des postures et des attitudes. Des saynètes explosives et des textes acerbes, des dérapages de langage, des pensées sournoises voire inquiétantes, le tout transformé en situations burlesques. Parfois pris à partie, les spectateurs se sont finalement laissés embarquer dans la folie de ce cabaret plutôt furieux.

LE 6 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ POLITIQUE LOCALE

Le rapport d'orientation budgétaire 2018 au menu du conseil municipal

La réunion du conseil municipal s'est tenue jeudi soir avec à l'ordre du jour le rapport d'orientation budgétaire. Patrick Aivazian, adjoint aux finances, a dressé une analyse rétrospective allant de 2014 à 2017. Concernant la section de fonctionnement, les dépenses ont diminué en moyenne de 1,3 % (2 838 K€ en 2014 contre 2726K€ en 2017). Quant aux recettes, après trois ans d'augmentation, elles ont baissé en 2017 entraînant sur la période une diminution moyenne de 0,52 %.

Concernant les perspectives et les orientations budgétaires pour 2018, Patrick Aivazian a expliqué aux élus les impacts de la Loi finances et les incertitudes sur le budget 2018. Concernant les dotations de l'État, la ville aura perdu (entre 2013 et 2017), 170K€ au titre de la dotation globale de fonctionnement. Cette baisse a été toutefois atténuée par la hausse de la dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation, limitant ainsi la baisse totale des dotations de l'État à 128k€, soit 24 %.

La capacité de désendettement de la commune est à un niveau satisfaisant à savoir, 7,4 années. L'endettement par habitant se monte à 808 euros (4 670 habitants). Le montant des investissements 2018 devrait s'élever à 1950 000 euros (dont 270 000 euros de crédits reportés), financé par 85 % d'autofinancement et 15 % d'emprunt. Cette somme sera investie en-



■ Patrick Aivazian, adjoint aux finances. Photo Daniel DE SIMONE

tre autres, dans les écoles avec création d'une cantine en self-service, menuiserie, isolation extérieure, réfection des sols. Les services à la population avec création d'une ouverture au cimetière, des travaux à l'école de musique, le changement du sol dans la salle de judo, la création d'un quai de stockage au service technique, la réfection et le réaménagement intérieur au centre aéré de la Ruche.

Des travaux de voirie ainsi que de nombreuses opérations portant sur l'îlot du Couhard, la création d'un préau sportif, l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques, le renforcement de la vidéo protection, la poursuite de la mise aux normes accessibilité handicap...

Le rapport d'orientation budgétaire a été voté et approuvé à l'unanimité.

LE 10 MARS

ST-MARCELLIN-EN-FOREZ

Théâtre : La Traverse à la salle Aristide-Briand ce samedi

La troupe de théâtre marcellinoise, Les Parents brillent, chère au président, Eddy Badiou, a pris l'habitude d'inviter, chaque année, la troupe de Bard, La Traverse. Pour l'occasion, elle présentera sa dernière pièce : *On choisit pas sa famille*. La salle Aristide-Briand risque d'être trop petite pour accueillir le public de connaisseurs avide de pièce drôle. Drôle, elle le sera, et les comédiens de la Traverse, emmenés par Jacqueline Faria, à la mise en scène, et la dynamique Marie-Claire Tavernier, sauront faire passer une excellente soirée aux spectateurs.

INFO Soirée théâtre avec la troupe La Traverse

ce samedi, à 20 h 30, salle Aristide-Briand.

Entrée : 6 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.
Tél. 06.48.70.62.70.

LE 12 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Boule des amis : belle affluence à la coinche



■ Le vice-président Antoine Dubesset, en compagnie de Brigitte et Bernadette. Photo Daniel DE SIMONE

Joli succès au concours de coinche, organisé samedi par l'association de la Boule des amis. Quatre-vingts coincheurs sont venus passer un bon moment et pour tenter de remporter les lots promis aux vainqueurs. Clément Tessier, le trésorier de la Boule était ravi de cette affluence : « C'est une satisfaction pour toute l'équipe. Nous faisons le maximum pour satisfaire les participants, avec notamment des lots de qualité. Tous les joueurs sont primés et repartent avec un lot conséquent. Aujourd'hui la doublette gagnante repartira avec un coq, une canette, une cuisse de dinde et une pintade chacun. »

INFO Prochaine manifestation le lundi 2 avril, à partir de 8 heures (Pâques), avec la traditionnelle soupe aux choux. Boule des amis, au 04.77.52.87.27.

LE 13 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Dites-le avec des fleurs avec l'ADMR

Dimanche, place Sainte-Catherine et place des Combattants, l'aide à domicile en milieu rural (ADMR) proposait des fleurs aux passants, pour promouvoir l'association.

Comme l'a confié la présidente Odette Sartre : « Même si l'ADMR est bien implantée, il est important d'informer la population sur les services que nous proposons comme le ménage, le repassage, la garde d'enfants, le portage de repas, ou encore l'aide aux personnes handicapées. »

CONTACT ADMR de Saint-Marcellin-en-Forez, 6, rue de la Marque. Tél. 04.77.52.08.63 ou 04.77.52.90.13



■ Des représentants de l'ADMR avec la présidente Odette Sartre (2^e gauche). Photo Daniel DE SIMONE

LE 14 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Soirée soupe aux choux avec la Fnaca



■ Des anciens de la Fnaca, dont le président, Jacky Cheucle, surveillent la cuisson de la soupe. Photo Daniel DE SIMONE

Les adhérents de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Tunisie, Maroc) ont perpétué la tradition en organisant, lundi, à la salle polyvalente, leur traditionnelle soupe aux choux. Une soupe du terroir préparée avec des choux, des patates, du lard, des saucisses, et de la viande, venus directement de producteurs locaux. Les cinquante convives se sont bien régalés et ont à l'évidence passé une excellente soirée. Tous se retrouveront lundi, à 18 h 30, sur la place des Combattants, pour les commémorations du 19 mars 1962.

CONTACT Fnaca : Tél. 04.77.52.80.60.

LE 16 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une pièce de théâtre en faveur des enfants hospitalisés de la Loire

Est-il encore utile de présenter l'association du Père Noël du Lundi ? Son utilité et son implication sont désormais reconnues et son aide aux enfants hospitalisés en services pédiatriques de la Loire n'est désormais plus à démontrer.

Une solide équipe composée exclusivement de bénévoles s'active tout au long de l'année, afin d'apporter un peu de réconfort aux jeunes malades. Ils ne viennent jamais les mains vides, et les jouets et autres cadeaux qu'ils apportent, permettent aux enfants de s'amuser et d'oublier pendant quelques heures leur maladie.

Le Père Noël du Lundi, présidé par Gérard Gagnière, permet également au personnel hospitalier de travailler dans de meilleures conditions, en lui offrant des objets indispensables qui font parfois défaut dans les services pédiatriques (baignoires, transats, lits d'accompagnement, mobiles, plateaux...). Toutes ces dépenses ont naturellement un coût, et pour récolter des fonds, l'association organise des soirées avec des associations partenaires.

C'est ainsi que le samedi 24 mars, à 20 h 30, à la salle des fêtes Bernard-Rouby, la troupe de théâtre Pantomime viendra jouer gratuitement pour le Père Noël du Lundi. À cette occasion, la troupe présentera sa dernière pièce *Cabinets de crise*, une comédie de Michel le Dall. Des places de match pour aller voir jouer l'ASSE seront offertes par tirage au sort (billet d'entrée) à la fin du spectacle.

PRATIQUE Pour de plus amples renseignements :
Tél. 06.07.46.02.61. Tarif : 10 euros.



■ Gérard Gagnière, président du Père Noël du Lundi.

Photo Daniel DE SIMONE

LE 19 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ MUSIQUE

La chorale Corps à cœur pour chanter à l'unisson

La chorale adulte Corps à cœur, poursuit ses répétitions une fois par semaine, le vendredi. Un groupe toujours présent pour chanter un répertoire varié, sous la direction de Barbara Barnoud professeur de chant et de technique vocale, qui ne tarit pas d'éloges sur ses élèves. « Ce sont des passionnés qui ne manqueraient pour rien au monde une répétition, dit-elle. C'est un réel plaisir de travailler avec eux, ils sont sérieux et on s'amuse beaucoup. » La chorale cherche à étoffer le groupe et les personnes intéressées sont les bienvenues notamment les hommes qui ne sont pas très nombreux pour faire entendre leurs voix. Nul n'a besoin de savoir lire une partition, seuls l'envie et le plaisir compte.

RENSEIGNEMENTS Mail :
musique.stmarcellin@gmail.com



■ Barbara Barnoud (debout) avec la chorale lors du dernier concert.

Photo Daniel DE SIMONE

LE 20 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Travaux d'enfouissement des réseaux secs boulevard du Couhard



■ Les travaux ont débuté boulevard du Couhard.

Photo Daniel DE SIMONE

Avant de commencer l'aménagement urbain et paysager de l'ilot du Couhard, il convient de réaliser des travaux consistant à creuser des tranchées sur ce boulevard pour l'enfouissement des réseaux secs. Des travaux confiés à la société Bouygues secs. Des travaux confiés à la société Bouygues secs. Ils dureront plusieurs jours, mais ne devraient pas perturber la circulation.

PRATIQUE Plus d'infos auprès de la mairie au 04.77.36.10.90.

LE 21 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Conseil municipal, jeudi, à 20 heures

La réunion du conseil municipal aura lieu jeudi à 20 heures à la salle du Colombier (salle voûtée).

Finances

L'ordre du jour sera marqué par le vote du budget primitif 2018 (commune et eau), le vote des taux d'imposition 2018 et la création d'une attribution de compensation d'investissement.

Intercommunalité

Marché de location de bennes, transfert et traitement des déchets non recyclables collectés sur les centres techniques municipaux de plusieurs communes.

Vie associative

Vote des subventions municipales 2018. Demande de subvention exceptionnelle.

Réseaux

Déploiement de la fibre optique. Convention de servitude de passage en aérien. Les décisions municipales et les questions diverses clôtureront les débats.

LE 22 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ASSOCIATION

« Nous avons un bon groupe, une bonne dynamique »



■ La présidente Chantal Mandon (à droite), avec des membres de l'association dans le nouveau local. Photo Daniel DE SIMONE

En marge de l'assemblée générale du Patrimoine vivant, nous avons rencontré Chantal Mandon, présidente de l'association qui participait à un atelier couture.

Un mot sur votre nouveau local ?

« Nous avons laissé les locaux de la rue de l'Église pour nous installer ici, au 1, rue Outre-l'eau. C'est plus clair, plus grand, beaucoup plus fonctionnel. Nous sommes enchantés. Cela nous convient parfaitement. »

Les manifestations organisées en 2017 ont-elles eu du succès ?

« Dans l'ensemble oui. Nous avons un bon groupe, une bonne dynamique et nous aimons bien travailler avec d'autres associations de la commune (FZM, Assen fram, les Béatrices...). C'est agréable de faire partager notre passion et nous faisons de même lorsque nous participons au Télé-

thon, à la course nature, à la foire, à la soirée du 14 juillet ou au pique-nique géant. »

Quels seront les temps forts de l'année 2018 ?

« Les travaux de restauration de la maison du XV^e siècle sont au programme. On a des idées mais on ne peut rien faire seul. Il faut nous concerter avec la municipalité et la commission du patrimoine pour voir ensemble ce qui est réalisable.

Mais nous pouvons déjà changer des huisseries, faire du nettoyage, enlever des étagères ou casser des cloisons pour redonner l'intégralité de vue de la pièce principale. Et bien sûr les journées du Patrimoine, au mois de septembre.

C'est une grosse organisation qui demande beaucoup de temps et de préparation. Il y aura des modifications pour concentrer et harmoniser les activités sur le thème du moyen âge. Là aussi, nous avons des idées. »

CONTACT Association du Patrimoine vivant. Tél. 04.77.52.84.76.

LE 23 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Après-midi coinche à l'amicale marcellinoise

L'agneau sera à l'honneur, samedi, pour le concours de coinche organisé par l'amicale laïque. Des lots de qualité seront proposés. Le président, Patrick Vialon, détaille : « C'est important de varier les lots que nous proposons aux participants. Parfois, on se trompe, comme lors du dernier concours où nos housses de couette n'ont pas fait l'unanimité. Là, les gigots, les épaules et les côtes d'agneaux devraient satisfaire le plus grand nombre, d'autant que tous les joueurs seront primés. »

INFO Concours de coinche de l'amicale laïque, 8, rue de la Marque, samedi, à 14 heures. 18 euros la doublette. Tél. 04.77.76.60.55.

LE 24

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Après-midi intergénérationnel avec les résidents des Bleuets



■ Un bon moment passé avec les jeunes du lycée Saint-André. Photo Daniel DE SIMONE

Dans le cadre d'un projet socioculturel avec le lycée Saint-André, de Sury-le-Comtal, les résidents de la maison de retraite les Bleuets ont été invités au lycée, jeudi après-midi, afin d'assister au spectacle organisé par les élèves, en seconde année Animalerie et leur professeur Mme Ribeyron.

Les pensionnaires des Bleuets ont activement participé à la préparation du spectacle en confectionnant à la maison de retraite la décoration du spectacle, axé sur le thème du cirque, avec la création d'affiches, le fond de scène et les lanternes. Ils ont également réalisé des stickers à colorier qui ont été collés sur des affiches avec les photos des ateliers, le jour du spectacle. L'école maternelle et primaire de Sury-le-comtal a également participé à cet après-midi intergénérationnel, en partenariat avec le lycée. Un agréable moment pour nos aînés qui ont pleinement profité de ce spectacle et de l'accueil qui leur a été réservé par les élèves.

LE 26 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ CONSEIL MUNICIPAL

1 950 000 euros de nouveaux investissements dans la commune

Jeudi, Patrick Aivazian, adjoint aux finances, a décortiqué le budget primitif, principal sujet à l'ordre du jour de ce conseil municipal. Il a rappelé aux élus les impacts de la loi finances et fait preuve de maîtrise pour expliquer en détail le budget 2018. La baisse des dotations de l'État non compensée par le fonds de péréquation n'est pas sans conséquence sur le budget communal et une diminution des dépenses de fonctionnement est une nouvelle fois recherchée. Le montant total du budget s'élève à 5 786 316 euros. Le total de la section de fonctionnement s'équilibre à 3 243 168 euros, tout comme la section d'investissement qui s'équilibre à 2 543 148 euros.



■ Patrick Aivazian a présenté le budget 2018 aux élus.

Photo Daniel DE SIMONE

Taux d'imposition

Depuis le début du mandat, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la fiscalité locale pour les trois taxes. Il en est de même pour 2018 : taxe d'habitation, 11,03 % ; taxe foncière (bâti), 22,67 % ; taxe foncière (non bâti), 41,21 %. Le produit fiscal attendu sur ces trois taxes se monte à 1 810 000 euros.

Subventions

En 2018, le montant des subventions allouées aux associations de la commune s'élève à 30 943 euros. À l'issue des débats, le maire, Éric Lardon a expliqué : « Depuis le début du mandat, les budgets sont votés à l'unanimité. Peu de communes sont dans ce cas. C'est le fruit d'un travail constructif dans les commissions, où la qualité des échanges et de points de vue sont respectés et pris en compte. »

Somme investie dans les écoles, l'accessibilité aux personnes handicapées...

Le montant des investissements devrait s'élever à 1 950 000 euros, dont 270 000 euros de crédits reportés. Une somme investie entre autres, dans les écoles, l'accessibilité aux handicapés, l'aménagement urbain et paysager de l'îlot du Couhard, la création d'un préau multispport...

Concernant le budget de l'eau, le montant total s'élève à 768 800 euros. Le montant de la section d'exploitation s'équilibre en recettes et en dépenses à 246 000 euros et le total de la section d'investissement s'équilibre à 522 800 euros. Les budgets primitifs pour l'année (commune et eau) ont été votés à l'unanimité.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Rire et solidarité à la soirée du Père Noël du lundi



■ Le Père Noël du lundi et la Pantomime autour du cadeau offert aux enfants. Photo Daniel DE SIMONE

La soirée théâtrale organisée, samedi, à la salle Bernard-Rouby, par le Père Noël du lundi a connu un joli succès. Les spectateurs ont beaucoup ri devant la pièce jouée gracieusement par la troupe Pantomime, *Cabinets de crise*. Une comédie de Michel le Dall, qui a, pour l'occasion, laissé ses droits à l'association du Père Noël du lundi. Les fonds récoltés serviront à l'achat de matériels, et de cadeaux pour les enfants hospitalisés de la Loire. Le président Gagnière et son équipe ont présenté au public leur dernière acquisition destinée au service de pédiatrie de l'hôpital de Firminy : une petite voiture électrique (Audi Q7). Elle permettra aux enfants de se rendre au volant de la voiture, soit au bloc, soit dans la salle de soins. Un achat effectué avec l'aide du conseil municipal des enfants de Fraisses.

CONTACT Père Noël du lundi, Tél. 06.07.46.02.61.

LE 27 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Un concours de coinche apprécié



■ Le bureau de l'Amicale marcellinoise avec le président Patrick Vialon (à gauche). Photo Daniel DE SIMONE

Plaisir et convivialité étaient au programme du concours de coinche organisé dimanche par les responsables de l'amicale laïque marcellinoise. Un concours où avaient pris place 68 amateurs de cartes qui ont apprécié l'accueil et la qualité des lots (agneaux) proposés. Une agréable manifestation qui trouvera son prolongement samedi 8 septembre avec un nouveau concours et des lots à définir.

CONTACT Amicale laïque, Tél. 04.77.52.37.83.

LE 29 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une soupe aux choux à la Boule des amis

Chaque lundi de Pâques, la Boule des amis organise sa traditionnelle soupe aux choux, préparée par des bénévoles de l'association présidée par Gérard Bachet. Une manifestation qui rencontre un succès grandissant. Cette année, les amateurs sont attendus à partir de 8 heures, à l'espace du moulin.

PRATIQUE Soupe aux choux de la Boule des amis, lundi, à partir de 8 heures, à l'espace du Moulin. Tél. 04.77.52.87.27.

« Nos activités habituelles seront reconduites »

En marge de l'assemblée générale, rencontre avec Guy Janin, président de l'Association de sauvegarde de l'environnement et de la nature (Assen).

Quels sont les temps forts de l'année écoulée ?

« Les Pucés, où nous avons connu des records de participations tant en exposants (2 740) qu'en visiteurs (plusieurs milliers). L'aménagement de la plateforme et du parking réalisé par la municipalité, une météo très favorable y sont pour beaucoup.

Ensuite les jardins familiaux qui ont été achevés et inaugurés par les autorités : nous avons investi plus de 25 000 euros (abris de jardin, plantations d'arbres fruitiers, aménagement des espaces communs, créations de toilettes sèches)... Les vingt-deux jardins ont exploité les trente-deux parcelles disponibles et nous avons pu associer les enfants des écoles qui ont fait des petites plantations et les pensionnaires de la maison de retraite qui ont pu profiter des légumes des parcelles solidaires. »

« Nous avons eu des craintes liées à la suppression des emplois aidés »

Et les projets pour 2018 ?

« Une journée entretien des chemins balisés, ainsi qu'un balisage d'un chemin de promenade entre le bourg et la table d'orientation, sont envisagés. Nos activités habituelles seront reconduites (pucés, troc de graines et de plantes, sensibilisation au compostage collectif, journée nettoyage, bulletin d'information, Téléthon). »

Comment se présente la nou-



■ Guy Janin, président de l'ASSEN. Photo Daniel DE SIMONE

ouvelle édition des Pucés marcelloises ?

« Nous avons eu des craintes liées à la suppression des emplois aidés, mais nous avons pu trouver une formule qui nous a permis de recruter des personnes (de Saint-Marcellin) sur des contrats de droit commun. L'impact sur notre budget va être très important, mais l'essentiel est que cette manifestation puisse se dérouler dans les meilleures conditions. »

Autre chose à ajouter ?

« Nos préoccupations vis-à-vis de l'avenir du bief de Saint-Marcellin. Nous avons fait une pétition qui a recueilli plus de 500 signatures et nous sommes au côté de la municipalité dans son combat pour maintenir le bief en eau pendant une durée maximum dans l'année. Il y a une solution qui a été envisagée qui permettrait de le faire tout en respectant, bien sûr, la loi. »

COMMUNE PASSION

L'APRÈS CONTOURNEMENT

Eric Lardon, élu maire de Saint-Marcellin-en-Forez en 2014 affiche ses priorités pour sa commune...

Assurer encore plus de quiétude et de sécurité pour les habitants et pour cela rester au plus proche de ses administrés. Eric Lardon a été élu au premier tour des élections de 2014, sans avoir eu de mandat municipal auparavant. Conseiller régional en 2010, il ne s'est pas représenté en 2016, pour pouvoir exercer pleinement sa fonction de maire.

DES ENGAGEMENTS FORTS

Eric Lardon est un homme de convictions et un « rassembleur » ! La liste qu'il a conduite en 2014 s'intitulait : « Le village qui nous rassemble ». L'amour de son village, ses attaches familiales et le soutien de nombreux marcellinois et marcellinoises, l'ont guidé dans cet engagement au service de Saint-Marcellin. Il était présent également en septembre dernier sur la liste emmenée par Bernard Bonne pour les sénatoriales. Sa troisième position ne lui a pas permis de devenir sénateur de la Loire. Il est également 5^e Vice Président à Loire Forez Agglomération, en charge de la planification et de l'urbanisme (PLU/PLUi).

UN DYNAMISME RETROUVÉ

Après près de 4 ans à la tête de la mairie, Eric Lardon estime que 90 % des engagements pris en 2014 ont été tenus. Le plus gros dossier qui tenait à cœur à de nombreux habitants est clos ! En effet en juillet 2015, le contournement routier de Saint-Marcellin a été inauguré ! Ce contournement était devenu presque « un serpent de mer » car la première idée de déviation de la RD 498 a été émise en 1965 ! C'étaient plus de 8 à 9 000 véhicules/jour dont 1 200 camions qui traversaient le village, dans des rues souvent étroites... Ce nombre est tombé aujourd'hui à 1 000 ! Il met Saint-Etienne à 20 minutes de route du village.

Quiétude et convivialité retrouvées pour ce village du Forez de plus de 4 900 habitants. Tout cela a permis de réaménager le centre bourg, en créant des places de parking de proximité, près des commerces. Le commerce de proximité et l'artisanat local ont été dopés puisque de nombreuses personnes viennent des villages alentour

(Périgneux, Boisset, Margerie) pour venir s'approvisionner à Saint-Marcellin. On aurait pu craindre que le contournement fasse « mourir à petit feu » le village. C'est le contraire qui se produit puisqu'on assiste à une augmentation significative et continue de la population. 60 à 70 naissances par an, une population scolaire en hausse et une ouverture de classe montrent le dynamisme de la commune.

Une des preuves du dynamisme commercial retrouvé est le fait que des enseignes de grande et moyenne distribution souhaitent s'implanter à Saint-Marcellin ! Côté activité économique c'est plutôt, là aussi, positif avec la Zone d'Activités Des Plaines qui se développe en accueillant de nouvelles entreprises et donc de nouveaux emplois. Une véritable attractivité pour les entreprises.

EN PERSPECTIVE

Saint-Marcellin est un village qui possède une vie associative particulièrement développée. Outre les clubs sportifs nombreux, le vie culturelle et patrimoniale est très dynamique. Pour aller encore plus loin, Eric



ERIC LARDON MAIRE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Lardon annonce la création d'une salle multiactivités avant la fin du mandat.

Les projets de développement ne manquent pas. S'il y a une chose à améliorer en particulier à Saint-Marcellin, ce sont bien les moyens de transport. En effet, lorsqu'il y a des démarches administratives à effectuer, les marcellinois doivent se rendre à Saint-Just-Saint-Rambert et les transports ne sont pas adaptés. De même, pour aller à la médiathèque communautaire ou au Family cinéma, ce n'est pas simple ! Eric Lardon en a fait un axe fort de réflexion en lien avec le Département.

Bref ! Ça bouge à Saint-Marcellin...

**ERIC LARDON
ESTIME QUE 90 %
DES ENGAGEMENTS
PRIS EN 2014 ONT
ÉTÉ TENUS**

LE 1 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

THÉÂTRE. L'Office marcellinois d'animation (OMA) et le centre communal d'action sociale (CCAS) invitent les Montorêves, vendredi 2 mars à 20 h 30, salle Aristide-Briand. La compagnie présente la pièce *Sur tout ce qui bouge* où l'on retrouve l'univers déjanté, dénonciateur et enivrant des textes de Christian Rullier. Le spectateur ici et là, reconnaîtra les siens, ses étranges sentiments, ses excès mentaux, ses dérives et ses dérapages de langage, pensées sournoises ou terrifiantes. Entrée : 7 €. Déconseillé au moins de 10 ans. Réservation par mail à l'adresse : oma42680@gmail.com Renseignements au 06.80.47.11.83. ■

CARNAVAL. Le comité des fêtes reçoit Éric Dorey pour un spectacle de magie samedi 3 mars à 15 h 30, salle Bernard-Rouby, dans le cadre du carnaval. Il sera suivi d'un défilé pour se rendre au fougua organisé à l'espace du Moulin. ■

CONFÉRENCE SUR LE COMPORTEMENT ANIMAL. Le PAM (Parc animalier marcellinois) organise une conférence sur le thème : « Le monde animalier, un autre regard sur l'analyse des comportements » jeudi 1^{er} mars à 19 heures, salle Aristide-Briand. L'association en profitera pour présenter son travail avec la faune sauvage et domestique, exposé suivi d'une demi-heure de questions et débats. Verre de l'amitié et dégustation de produits locaux à l'issue de la soirée. Entrée : 2.50 €. Inscription et réservation au 06.24.48.36.10. ou à l'adresse contact@raam-pam.fr ■

CONCERT. La chorale de Saint-Marcellin-en-Forez Cœur à corps et l'orchestre Terpsichore d'Andrézieux-Bouthéon donnent un concert sous la direction d'Anne-Élisabeth Leroy et Barbara Barnoudâ, dimanche 4 mars à 15 h 30 à l'église de Saint-Marcellin. Prix libre. ■

LE 8 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Rires garantis avec La Traverse

L'association Les Parents vrillent a invité la troupe de Bard, La Traverse, pour une représentation d'*On choisit pas sa famille*, comédie mise en scène par Jacqueline Faria, samedi 10 mars à 20 h 30, salle Aristide-Briand.

Un vent de folie furieuse souffle dans une petite ville bretonne où s'accumulent les catastrophes d'un mariage pas comme les autres entre Pierrette et Robert, deux sexagénaires que l'on ne verra jamais. Deux sœurs jumelles, une serveuse chaotique, un cuisinier apathique, une sœur qu'on n'attendait pas et bien d'autres personnages pittoresques s'étripent joyeusement dans l'affolement des pré-



THÉÂTRE. *On choisit pas sa famille* : c'est tellement vrai.

paratifs ou dans les vapeurs d'alcool d'un vin rouge un peu vert. ■

➤ Réservations. Par SMS au 06.48.70.62.70. Tarif : 6 €

LE 15 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

1,950 M€ d'investissements en 2018

Réunis en conseil jeudi 1^{er} mars, les élus ont débattu des orientations budgétaires. Après avoir rapidement regretté la baisse des dotations de l'État (-128.000 €), l'adjoint aux finances, Patrick Aivazian, s'est attardé sur la disparition des emplois aidés. Quatre postes sont concernés à Saint-Marcellin, ce qui représente une perte de 55.000 euros pour la commune à laquelle il faudra ajouter la suppression de la DSC (dotation de solidarité communale), soit 20.000 euros. « Cette décision institutionnelle de l'agglomération, sans même une lettre d'information à chaque municipalité, m'irrite, a déploré le maire, Eric Lardon. L'argument de ce choix semble être le passage à 88 communes. Je déplore le manque de communication. »

La commune, qui ne dénombre "que" 13,90 % de logements sociaux au lieu des 20 % imposés par la loi, ne devrait pas être soumise à l'amende en 2018 et 2019, la demande étant faible localement.

L'analyse rétrospective a montré qu'en moyenne les dépenses réelles de fonctionnement de la municipalité ont baissé de 1,3 %



ÉCOLO. Une borne de recharge pour les véhicules électriques sera installée en juin.

sur la période 2014-2017 quand les recettes diminuaient de 0,52 %. L'endettement de la commune était de 3.776.000 € en 2017, soit 808 € par habitant. Un nouvel emprunt a été contracté pour financer le projet d'aménagement urbain « îlot du Couhard ».

Vers une cantine en self-service

Les élus se sont engagés à poursuivre la décelération des charges à caractère général, à contenir les charges de personnel, à maîtriser les charges de gestion courante et financière.

En 2018, l'investissement devrait être de 1.950.000 € en faveur des écoles (travaux de menuiserie et d'isolation extérieures de l'école mixte 1, création d'une cantine en self-ser-

vice...), du renfort des services à la population et de la préservation du patrimoine (travaux de drainage au cimetière, améliorations et réaménagements à l'école de musique, à la salle de sports, au centre aéré La Ruche, au stade, sur l'esplanade de la maison de retraite...), de la voirie (travaux sur le bief), et de l'aménagement urbain.

Deux nouvelles opérations ont notamment fait l'objet d'une mise en lumière : l'installation d'une borne de recharge des véhicules électriques, prévue en juin, et la mise en application du règlement européen sur la protection des données personnelles. ■

BUDGET ANNEXE

Eau. La municipalité a prévu d'investir 230.000 € dans son budget de l'eau en 2018, avec 100 % d'autofinancement. Il s'agira de financer des travaux sur différents réservoirs et le renouvellement partiel de la canalisation datant de 1927 (rue des tuileries, rue Charles-de-Gaulle). Un appel d'offre est lancé sur la rue Aristide-Briand pour des travaux en 2019.

La commune aura-t-elle son parc animalier ?

Le refuge animalier associatif marcellinois (Raam) proposait une conférence sur le thème « Le monde animalier, un autre regard sur l'analyse des comportements » jeudi 1^{er} mars, salle Aristide-Briand. Ce groupe de huit jeunes passionnés a présenté son travail sur la faune sauvage et domestique et ses projets. Entretien avec Guillaume Richard, président de l'association.

■ **Qui sont les membres du Raam ?** Nous sommes d'anciens soigneurs, des professionnels ou de simples amateurs éclairés en lien avec le milieu animalier. Originaire de Loire-Atlantique, je suis venu ici pour travailler. J'ai pu parfaire mon expérience en tant que comportementaliste animalier et assistant vétérinaire dans deux grands parcs régionaux.

■ **Vous vous intéressez particulièrement aux refuges animaliers...** Oui car il y a une demande croissante de placements mais la prise en charge n'est pas idéale, que ce soit pour les animaux pensionnaires ou pour le public intéressé. La plupart des structures souffrent d'un problème de rentabilité. Nous sou-



CONFÉRENCE. Guillaume Richard, président du RAAM, entouré de deux membres de l'association Matthieu Porte (à gauche) et Loris Giraud (à droite).

haitons partager notre savoir basé sur la théorie des neurosciences cognitives et nos observations et expériences. Le but est de donner goût aux interactions entre les humains et les animaux, ceux de la faune sauvage : lion, ours, boa, piton et ceux d'espèces domestiques mais réputés difficiles ou fragiles : alpage, chameau, lama, renne.

■ **Et vous avez dans l'idée de créer un parc animalier à Saint-Marcellin ?** Nous travaillons sur le projet depuis deux ans. Nous voudrions créer un refuge pour la faune sauvage, un parc ouvert au public avec la possibilité d'accueillir à terme 150.000 visiteurs et un centre de formation

pour les professionnels et particuliers. La société de prestation de services devrait ouvrir dans six ans sur quatre hectares à Saint-Marcellin-en-Forez. Notre projet expérimental et novateur est suivi par des chercheurs du CNRS et par certains secteurs du CHU de Saint-Étienne. Nous sommes en attente de validations administratives et à la recherche de financements (aides régionales, locales, mécénat). Pour l'instant nous n'avons qu'un petit local à Saint-Rambert. Notre premier pensionnaire est un reptile. ■

➤ Renseignements et contact. Guillaume Richard sur facebook ou au 06.24.48.36.10, ou par courrier électronique : contact@raam-pam.f

LE 22 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

CONSEIL MUNICIPAL. Le conseil se réunit ce jeudi 22 mars à 20 heures salle du colombier. ■

ALTERNATIVE AUX PESTICIDES. L'Association de sauvegarde de la nature et de l'environnement (Assen) tient son assemblée générale vendredi 23 mars à 20 heures, salle Aristide-Briand.

Vincent Paret et José-Louis Thery, responsables d'Oasis jardin de cognac de Saint-Just Saint-Rambert, en profiteront pour s'exprimer sur le thème : « quelle alternative aux produits phytosanitaires chimiques pour préserver l'environnement ? » ■

THÉÂTRE. Les Béa'trices Cie organisent une soirée théâtre, samedi 24 mars à 20 h 30 à la salle Aristide-Briand. Au programme : *L'hôtel du n°3*, une comédie de Claude Monteil présentée par la troupe Arhatlie. Réservations par SMS au 06.40.16.88.65. Tarif : 6 €. ■

PÈRE NOËL DU LUNDI. La troupe La pantomime se produit à la salle Bernard-Rouby, samedi 24 mars à 20 h 30, au bénéfice du Père Noël du lundi. L'occasion d'assister à la pièce *Cabinets de crises*, de Michel Le Dall. Une tombola, en fin de soirée, permettra de gagner des places de match offertes par l'ASSE avec son ticket d'entrée. Tarif : 10 €. Renseignements au 06.07.46.02.61 ou au 06.72.32.01.25. ■

LE 29 MARS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ■ Une association œuvre à la sauvegarde du patrimoine historique, culturel et naturel

Saint-Marcellin cultive un patrimoine toujours bien vivant

L'association Saint-Marcellin patrimoine vivant (SMPV) a tenu son assemblée générale jeudi 22 mars. Les douze membres du bureau ont été réélus à l'unanimité par les 45 adhérents actuels. La présidente Chantal Mandon se réjouit des nouvelles adhésions.

Quels ont été les temps forts de l'année écoulée ? Ce sont les deux animations destinées au public marcellinois : les rendez-vous aux jardins et les journées du patrimoine. Le troc de plantes dans la cour de l'hôtel du XV^e siècle, en mai, a enregistré une très bonne participation et suscité de nombreux échanges avec les jardins familiaux de l'Assen (*lire page suivante*) et



SAINT MARCELLIN PATRIMOINE VIVANT. La présidente, Chantal Mandon, entourée du trésorier, Robert Vassel et de la vice-présidente, Suzanne Pommier.

avec les jardiniers de Saint-Marcellin et des villages voisins. Nous nous félicitons du très

grand succès des journées du patrimoine de septembre avec 278 visiteurs sur trois sites dans

le village (Hôtel de Tourmon, armorial et manoir du colombier). Les jeux médiévaux, la représentation des Béa'trices, l'atelier cuir et le défilé costumé en compagnie des archers ont également attiré beaucoup de familles dans le centre bourg.

Quels sont les projets pour 2018 ? Les rendez-vous aux jardins auront lieu en partenariat avec l'association FZM et l'Assen durant le premier week-end de juin. Quant aux journées du patrimoine des 15 et 16 septembre, elles auront pour thème « Le partage ». Nous proposerons les mêmes animations avec sans doute des changements dans l'organisation. Les ateliers

paléographie, couture (tenues médiévales) et bois (travaux dans l'hôtel du XV^e, vieux outils à réparer...) se poursuivent ainsi que l'atelier jardin, le midi, avec les enfants de l'école. Le troisième bulletin de l'association, lui, est annoncé pour l'été.

D'autres événements à signaler ? Nous changeons de local pour le 3 rue d'outre l'eau, à côté de La Poste. Des sorties sont prévues pour les adhérents (à leurs frais) et leur famille : une journée à Lyon le 10 juin, à Sainte-Croix-en-Jarez le 4 août, et un week-end en Saône-et-Loire, les 20 et 21 octobre. Ces excursions permettent de fédérer les membres et d'apprendre à se connaître. ■

■ SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Gérard Caruana, président des jardins de l'Assen

RÉUNION PUBLIQUE. Loire Forez agglomération (LFA) est engagée dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 45 communes de l'ex-communauté d'agglomération (*lire notre édition de la semaine passée*). Une réunion publique est programmée vendredi 30 mars à 18 heures, salle Aristide-Briand. L'objectif est d'expliquer aux habitants ce qu'est un PLUi, et en quoi il répond à la fois à une obligation juridique et à une recherche de cohérence du développement territorial avec les modes de vie. Ce temps d'échange sera également l'occasion d'aborder les grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durable. ■

CONCERT. Le groupe local Shazam propose une plongée dans les meilleures années du rock'n'roll samedi 31 mars à 20 h 30, salle Aristide-Briand. Entrée : 7 €. Informations et réservations par courrier électronique à l'adresse suivante : oma42680@gmail.com ■

L'antenne locale de l'association de sauvegarde de l'environnement et de la nature (Assen) a tenu son assemblée générale vendredi 23 mars. Le président, Guy Janin, accompagné des membres du bureau, a dressé le bilan de l'année écoulée.

Un solde positif de 7.000 € en 2017

Sur le plan financier, l'exercice a permis de dégager un solde positif de 7.000 €, notamment grâce à la réussite exceptionnelle des Pucés marcellinoises. De mai à septembre, 2.740 exposants ont attiré des milliers de visiteurs. L'aménagement de la plateforme de l'espace du moulin et le parking réalisé par la municipalité expliquent cette bonne fréquentation ainsi qu'une météo très favorable et



ASSEN. Guy Janin, président de l'Assen, entouré des conférenciers Vincent Paret et José-Louis Théry.

■ Halte aux produits phytosanitaires

Après l'assemblée générale, l'Assen avait programmé une conférence sur le thème de l'alternative aux produits phytosanitaires chimiques pour préserver l'environnement. Vincent Paret, directeur d'Oasis-jardin de cocagne, et José-Louis Théry, son fondateur, ont présenté leur travail en maraichage biologique. En s'appuyant sur les théories et les expérimentations de l'agronome Claude Bourguignon et de Pierre Rabhi, pionnier de l'agriculture biologique en France, ils ont expliqué l'urgence d'arrêter la stérilisation de la terre avec des labours trop profonds et l'utilisation excessive des pesticides. De nombreux amateurs de jardinage ont apprécié leur intervention et posé de multiples questions.

une meilleure communication autour de cette manifestation dominicale.

Vers une journée d'entretien des chemins balisés

Le bilan d'activités lui, a été présenté par l'intermédiaire d'un film réalisé par des membres du conseil d'administration. Il a surtout été question des Jardins de l'Assen, achevés et inaugurés officiellement en mai 2017, où la seule règle est de ne pas utiliser de produits chimiques ; le fruit de deux ans de travail pour un budget de 25.000 € (abris de jardin, plantations d'arbres fruitiers, aménagement des espaces communs, créa-

tions de toilettes sèches). Guy Janin a présenté le nouveau président de ces jardins familiaux, Gérard Caruana.

L'assemblée générale s'est conclue avec l'annonce des projets pour 2018 avec le maintien des activités habituelles (pucés, troc de graines et de plantes, sensibilisation au compostage collectif, journée nettoyage, bulletin d'information, Téléthon...) et quelques nouveautés (balisage d'un chemin de promenade entre le bourg et la table d'orientation, journée d'entretien des chemins balisés...).

Le maire, Éric Lardon, a profité de sa prise de parole pour réaffirmer son soutien au combat mené, entre autres, par l'Assen pour le maintien en eau du bief de Saint-Marcellin-en-Forez. ■